

VERS QUELS METIERS ?

- Enseignant
- Coach

PRÉREQUIS, CONDITIONS D'ACCES

- Licence FFE en cours de validité
- PSC1
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'enseignement et pratique de l'équitation
- Galop 7
- Transmettre un dossier préinscription complet

EXAMEN

Le diplôme est obtenu par la capitalisation de 4 unités.

- UC1 « être capable de concevoir un projet d'action »,
- UC2 « être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action »,
- UC3 « être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en sports équestres »
- UC4 « être capable d'encadrer les sports équestres en sécurité »

POURSUITES D'ÉTUDES

- CS éducation et travail des jeunes équidés
- DESJEPS

QUELQUES CHIFFRES

- Promotion 2021 – en cours
- Réussite examen : /9
- Persévérance : 100%
- Taux d'emploi à 6 mois : en cours

TARIFS

- Consultables sur le site internet de la MFR

ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter pour étudier votre projet



SITE DE FORMATION

Ecurie Edouard Chauvet - Saumur

Action Formation

09 67 08 17 64

saumuractionformation@outlook.fr

www.saumuractionformation.com

COORDINATION ADMINISTRATIVE

MFR BOURNEZEAU

02 51 40 71 19

mfr.bournezeau@mfr.asso.fr

www.ecole-cheval-vendee.com

DEJEPS spécialité perfectionnement sportif

sur
1 an

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DUREE

- 700 heures au centre de formation sur un an



RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 à 2 jours en centre de formation
- 3 à 4 jours en entreprise
- 3 semaines complètes de regroupement



STATUTS

- Apprentissage jusqu'à 30 ans

RNCP : 4863

Certifinfo : 103821

Code diplôme : 33633502

LA FORMATION

Enseignements professionnels

- UC 1 : Concevoir un Projet d'action
- UC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC 3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans les sports équestres
- UC 4 : Encadrer les sports équestres en sécurité

Modalités pédagogiques

- Les apports se feront en présentiel et en distanciel selon un parcours individualisé

Formateurs, animateurs et intervenants

Consultables sur le site internet de la MFR

Mobilité internationale

Possibilité d'une mobilité après la formation ou pendant les vacances estivales avec le programme ERASMUS + (sous réserve de l'accord de l'agence ERASMUS +).

LA FORMATION EN ENTREPRISE

La structure d'accueil est un lieu de formation.

Le choix des structures d'accueil et des tuteurs se définit conjointement par l'organisme de formation et l'apprenti.

L'activité des structures doit permettre impérativement le développement des compétences attendues. Il faut réaliser une activité d'entraînement et de coaching en compétition de niveau Amateur,